



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique forestiere

Question écrite n° 8969

### Texte de la question

M. Xavier Pintat attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'inquiétude des sylviculteurs girondins qui déplorent l'insuffisance de la prise en compte du secteur forestier dans la consultation en cours relative à l'aménagement du territoire. Les documents préparatoires n'y font pas référence, seules les zones humides sont mentionnées. L'Aquitaine est l'une des principales régions forestières d'Europe. Elle représente avec la Galice, la Castille et le Portugal, un massif de 10 000 000 d'hectares dont la prise en considération ne devrait pas être négligée. Les professionnels de la forêt craignent que le désintérêt à l'égard de leur secteur d'activité contribue à renforcer davantage les importations de bois en provenance des pays de l'Est ou de Scandinavie. L'incidence de l'activité forestière sur l'emploi n'est pas négligeable. La filière Bois Atlantique représente plus de 100 000 emplois directs. Il lui demande quelles dispositions sont envisagées pour rétablir la présence du secteur forestier dans les travaux préparatoires à l'aménagement du territoire.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaité appeler l'attention du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la place du secteur forestier dans la consultation en cours relative à l'aménagement du territoire. Les documents préparatoires auxquels fait allusion l'honorable parlementaire n'ont d'autre vocation que d'introduire le débat : leur rôle est de proposer une analyse globale des enjeux de l'aménagement du territoire et une approche prospective de ce que pourrait être l'organisation de notre pays en 2015. Ainsi, la fonction du document introductif est de présenter dans ses grands traits une image de la France projetée vers le futur. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de conclure sur la base de ces documents à un désintérêt du Gouvernement à l'égard de tel ou tel secteur d'activité. Le Gouvernement est pleinement conscient de l'importance économique de la forêt en général, de la forêt landaise en particulier, et des difficultés rencontrées par les professionnels de la forêt. Dans le cadre du débat national, il entend recueillir toutes les propositions des élus et des acteurs économiques pour assurer l'avenir du secteur forestier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pintat Xavier](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8969

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 1993, page 4436

**Réponse publiée le :** 14 mars 1994, page 1294